

**PROCES-VERBAL REDUIT
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2014**

REPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE - VILLE D'OSNY

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 26 juin 2014.

Le vingt-six deux mille quatorze à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le vingt juin deux mille quatorze s'est réuni en séance publique.

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-Michel LEVESQUE, Mme Murielle DUFLOS, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Nicole SIEPI, M. David AIME, Mme Sylvie GUIGON, M. Abdelmalek BENSEDDIK, Mme Christine ROBERT, M. Claude MATHON, Adjoints.

M. Maurice CZARNECKI, Mme Maryse GINGUENÉ, M. Daniel HEQUET, Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Caroline OLIVIER, M. Jean-Marc CHAILLIOU, Mme Laurence TEREFEKO, M. Sylvain LANDEMAINE, Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, M. Franck GAILLOT, Mme Christelle BENDADDA, M. Marcel LALLIOT, Mme Jeanine VATIN, M. Lionel ROUX, M. Laurent ACHITE-HENNI, M. Dominique COUVREUR, M. Pascal-Eric LALMY, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude PINQUET	à	M. David AIME
M. Maurice DESCAMPS	à	M. Jean-Michel LEVESQUE
Mme Sybil AUBIN	à	Mme Maryse GINGUENÉ
Mme Céline LAURENT	à	M. Laurent ACHITE-HENNI
Mme Anne-Claire DEFOSSEZ	à	M. Dominique COUVREUR

SECRETAIRE DE SÉANCE :

M. Claude MATHON

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 33 suite à l'installation d'un conseiller municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

2014.53 – AFFAIRES GENERALES INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A LA DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE

Approuve à l'unanimité l'installation de M. Marcel LALLIOT dans les fonctions de conseiller municipal suite à la démission de Mme Wilmitte Gervais.

2014.54 – AFFAIRES GENERALES ÉLECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES - MODIFICATIF

Approuve à l'unanimité la désignation de M. Marcel LALLIOT comme membre de la Commission « Urbanisme, développement et gestion du cadre de vie » en lieu et place de Mme Wilmitte Gervais, conseillère municipale démissionnaire.

2014.55 - AFFAIRES GENERALES DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE - MODIFICATIF

Approuve à la majorité, 3 abstentions du groupe de l'opposition « Rassembler pour faire gagner Osny », la modification de la délibération n°2014-16 du 28 mars 2014 ayant pour objectif de porter le nombre de postes d'adjoints au maire de 7 à 9.

2014.56 - AFFAIRES GENERALES ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE MODIFICATIF

Elit à la majorité, (4 conseillers n'ayant pas pris part au vote, 3 votes blancs) la liste : « Je m'engage pour Osny ». Sont donc proclamés adjoints au Maire :

- DUFLOS Murielle
- CAILLAUD Jean-Yves
- SIEPI Nicole
- AIME David
- GUIGON Sylvie
- PINQUET Jean-Claude
- BENSEDDIK Abdelmalek
- ROBERT Christine
- MATHON Claude

L'élection des 9 adjoints au maire étant acquise, l'ordre du tableau est déterminé conformément aux dispositions des articles R. 2121.2 et R. 2121.3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

N° Ordre	Fonction	Nom	Prénom	Date de naissance	Date de l'élection	Nombre de suffrages obtenus
1	Maire	LEVESQUE	Jean-Michel	03/03/1950	28/03/2014	3158
2	Adjoint	DUFLOS	Murielle	11/12/1948	26/06/2014	3158
3	Adjoint	CAILLAUD	Jean-Yves	15/08/1965	26/06/2014	3158
4	Adjoint	SIEPI	Nicole	21/07/1949	26/06/2014	3158
5	Adjoint	AIME	David	05/01/1978	26/06/2014	3158
6	Adjoint	GUIGON	Sylvie	17/02/1958	26/06/2014	3158
7	Adjoint	PINQUET	Jean-Claude	15/01/1944	26/06/2014	3158
8	Adjoint	BENSEDDIK	Abdelmalek	29/01/1952	26/06/2014	3158
9	Adjoint	ROBERT	Christine	23/10/1965	26/06/2014	3158
10	Adjoint	MATHON	Claude	06/10/1946	26/06/2014	3158
11	Conseiller municipal	CZARNECKI	Maurice	10/10/1941	28/03/2014	3158
12	Conseiller municipal	DESCAMPS	Maurice	01/05/1945	28/03/2014	3158
13	Conseiller municipal	GINGUENE	Maryse	05/09/1947	28/03/2014	3158
14	Conseiller municipal	HEQUET	Daniel	01/12/1947	28/03/2014	3158
15	Conseiller municipal	BESNOUIN	Anne-Marie	28/11/1958	28/03/2014	3158
16	Conseiller municipal	BOUBERKA	Chaouki	11/06/1964	28/03/2014	3158
17	Conseiller municipal	OLIVIER	Caroline	15/05/1965	28/03/2014	3158
18	Conseiller municipal	CHAILLIOU	Jean-Marc	05/10/1966	28/03/2014	3158
19	Conseiller municipal	TEREFENKO	Laurence	26/06/1968	28/03/2014	3158
20	Conseiller municipal	AUBIN	Sybil	05/10/1968	28/03/2014	3158
21	Conseiller municipal	LANDEMAINE	Sylvain	12/04/1970	28/03/2014	3158
22	Conseiller municipal	BALLAND	Jennifer	24/07/1975	28/03/2014	3158
23	Conseiller municipal	BUSSON	Virginie	04/06/1976	28/03/2014	3158
24	Conseiller municipal	GAILLOT	Franck	05/04/1977	28/03/2014	3158
25	Conseiller municipal	BENDADDA	Christelle	18/06/1982	28/03/2014	3158
26	Conseiller municipal	LALLIOT	Marcel	13/11/1951	26/06/2014	3158
27	Conseiller municipal	VATIN	Jeanine	14/03/1948	28/03/2014	1344
28	Conseiller municipal	ROUX	Lionel	19/06/1966	28/03/2014	1344
29	Conseiller municipal	ACHITE-HENNI	Laurent	19/12/1974	28/03/2014	1344
30	Conseiller municipal	LAURENT	Céline	18/10/1982	28/03/2014	1344
31	Conseiller municipal	COUVREUR	Dominique	31/08/1953	28/03/2014	1172
32	Conseiller municipal	DEFOSSEZ	Anne-Claire	18/11/1956	28/03/2014	1172
33	Conseiller municipal	LALMY	Pascal-Eric	12/10/1973	28/03/2014	1172

**2014.57 - AFFAIRES GENERALES
INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS AU MAIRE ET
DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS- MODIFICATIF**

Approuvé à la majorité, 3 abstentions du groupe de l'opposition « Rassembler pour faire gagner Osny », le montant des indemnités allouées au Maire, aux 9 adjoints au Maire et aux 8 conseillers municipaux délégués, conformément aux articles L.2123-23, L. 2123-24 et L.2123-24-1 III du Code Général des Collectivités Territoriales soit :

	Indemnité mensuelle de base		Indemnité mensuelle allouée	
	% de base de réf.(taux maxi.)	Montant en €	% de l'indice majoré	Montant en €
Maire	65%	2470,97	62.9%	2391.13€
Adjoint au Maire	27,50%	1045,40	21.4 %	813.51€
Conseiller Municipal délégué			9.5%	361.14€
TOTAL		11 879,59		11 879,56

Enveloppe globale mensuelle au 01/04/14

**2014.58 - FINANCES
BUDGET DE LA COMMUNE
COMPTE DE GESTION 2013**

Approuve à l'unanimité le compte de gestion du Trésorier de l'exercice 2013 du budget de la commune.

**2014.59 - FINANCES
BUDGET DE LA COMMUNE
COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

Approuve à la majorité, 4 abstentions du groupe de l'opposition « Osny pour vous avec vous » et 3 votes contre du groupe de l'opposition « Rassembler pour faire gagner Osny », M. le Maire ne prenant pas part au vote, le compte administratif de la commune de l'exercice 2013.

Opérations réelles + opérations d'ordre

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Résultat</i>
Résultat cumulé			
Section de fonctionnement	23 311 448,41	20 171 965,43	3 139 482,98
Section d'investissement	4 867 675,44	7 321 237,31	-
Total compte administratif	28 179 123,85	27 493 202,74	685 921,11
Restes à réaliser			
Section d'investissement	2 082 542,58	2 082 732,60	190,02
Total cumulé après intégration des restes à réaliser	30 261 666,43	29 575 935,34	685 731,09

**2014.60 - FINANCES
DECISION MODIFICATIVE N°2**

Approuve à la majorité, 3 abstentions du groupe de l'opposition « Rassembler pour faire gagner Osny », la décision modificative n°2.

**DM 2
INVESTISSEMENT**

RECETTES

DEPENSES

CLTI/30/2188	10 000,00	Achat de chalets pour le marché de Noël			
CLTI/33/2188	5 003,35	Achat de tapis de danse suite au sinistre forum			
MMXI/020/2051	-2 850,00	Prestation de service suite au remplacement des serveurs			
COMI/01/020	-2 209,22	Dépenses imprévues	COMI/01/021/114	9 944,13	Virement section fonctionnement
	9 944,13		TOTAL	9 944,13	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

RECETTES

CLT/024/6042	-10 000,00	Organisation du banquet 3ème âge en janvier 2015 (au lieu de décembre 2014)	BAT/33/7788	2 794,13	Remboursement sinistre forum tapis de danse
MMX/020/6042	2 850,00	Prestation de service suite au remplacement des serveurs			
SPO/40/6574	-1 600,00	Modification budgétaire - Aide à la licence sportive (cf. délibération du 29/03/2013)			
SPO/40/6714	1 600,00	Modification budgétaire - Aide à la licence sportive (cf. délibération du 29/03/2013)			
GRH/020/6535/214	4 250,00	Formation élus			
CLT/024/6458	7 844,90	Paiement charges sociales GUSO (suite au contrôle URSSAF)			
COM/01/022	-12 094,90	Dépenses imprévues			
COM/01/023/114	9 944,13	Virement section investissement			
	2 794,13		TOTAL	2 794,13	

**2014.61 - AFFAIRES GENERALES
DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE
L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Prend acte, des décisions prises par Monsieur le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivité Territoriales.

**2014.62 - RESSOURCES HUMAINES
CREATIONS / SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**

Approuve à l'unanimité :

* la création au 1^{er} juillet 2014 des postes suivants :

- Attaché principal = 1
- Rédacteur principal de 2^{ème} classe = 1
- Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe = 1
- Technicien principal de 2^{ème} classe = 1
- Adjoint technique principal de 1^{ère} classe = 1
- Infirmier en soins généraux hors classe = 2
- ATSEM principal de 2^{ème} classe = 1
- Assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe = 1
- Assistant de conservation principal de 1^{ère} classe = 1
- Educateur principal de jeunes enfants = 1
- Auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe = 5
- Educateur de jeunes enfants = 1
- Adjoint technique de 2^{ème} classe = 2
- Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (4h/jour) = 2
- Psychologue à temps non complet (vacation selon besoin) = 1
- Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe = 1

* a suppression au 1^{er} juillet 2014 des postes suivants :

- Attaché = 1
- Rédacteur = 1
- Adjoint administratif de 1^{ère} classe = 1
- Technicien = 1
- Adjoint technique de 1^{ère} classe = 1
- Infirmier en soins généraux classe supérieure = 2
- ATSEM de 1^{ère} classe = 1
- Assistant de conservation principal de 2^{ème} classe = 1
- Educateur de jeunes enfants = 1
- Assistant d'enseignement artistique = 3

**2014.63 - RESSOURCES HUMAINES
INSTANCES / FONCTIONNEMENT DU COMITE TECHNIQUE**

Approuve à l'unanimité le nombre de représentants du personnel titulaires (5) et le nombre de représentants titulaires de la collectivité (5) au sein du comité technique ainsi que la possibilité pour les représentants de la collectivité de voter et d'émettre des avis.

**2014.64 - RESSOURCES HUMAINES
DETERMINATION DES RATIOS D'AVANCEMENTS DE GRADE**

Approuvé à la majorité, 3 abstentions du groupe de l'opposition « Rassembler pour faire gagner Osny », les ratios d'avancements de grade suivants :

RATIOS COMMUNE OSNY

Adjoint d'animation de 2^{ème} classe	
Adjoint territorial d'animation de 1 ^{ère} classe	100%
Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	25%
Adjoint territorial d'animation principal de 1 ^{ère} classe	15%
Animateur	
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	25%
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	25%
Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe	
Adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe	100%
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	25%
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	15%
Agent de maitrise	
Agent de maitrise principal	25%
Technicien	
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	100%
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	100%
Ingénieur	
Ingénieur principal	100%

Adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe	100%
Adjoint administratif territorial de 1 ^{ère} classe	
Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	
	25%
	15%

Rédacteur	25%
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	
	25%

Attaché	50%
Attaché principal	

Agent social de 2^{ème} classe	100%
Agent social 1 ^{ère} classe	
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	
Agent social principal 1 ^{ère} classe	
	25%
	15%

ATSEM de 1^{ère} classe	25%
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	
	15%

Auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe	25%
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	
Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	
	25%

Educateur Jeunes enfants	50%
Educateur principal de jeunes enfants	

IDE classe normale	50%
IDE classe supérieure	

Infirmier en soins généraux de classe normale	
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	50%
Infirmier en soins généraux hors classe	50%

Rééducateur classe normale	
Rééducateur classe supérieure	100%

Psychologue de classe normale	
Psychologue hors classe	100%

Puéricultrice cadre de santé	
Puéricultrice cadre supérieur de santé	100%

Puéricultrice de classe normale	100%
Puéricultrice de classe supérieure	100%

Assistant socio-éducatif	
Assistant socio-éducatif principal	100%

Chef de service de police municipale	
Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe	100%
Chef de service de police municipale principal de 1 ^{ère} classe	100%

Assistant territorial d'enseignement artistique	
Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	25%
Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	25%

Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	25%
Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	25%

Professeur d'enseignement artistique de classe normale	
Professeur d'enseignement artistique hors classe	100%

Educateur des APS	
Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	100%
Educateur des APS principal de 1 ^{ère} classe	100%

**2014.65 - RESSOURCES HUMAINES
FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Approuve à l'unanimité les conditions d'exercice du droit à la formation des membres du conseil municipal.

**2014.66 - RESSOURCES HUMAINES
AGENTS NON TITULAIRES PERMANENTS / INSTAURATION DE
L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

Approuve à l'unanimité la mise en place de l'entretien professionnel annuel aux agents non titulaires permanents, quel que soit leur temps de travail, aussi bien en contrat à durée déterminée, qu'en contrat à durée indéterminée.

**2014.67 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DEROGATION AU REPOS DOMINICAL DU MAGASIN « BABOU » -
CENTRE COMMERCIAL DE L'OSERAIE A OSNY.**

Approuve à la majorité, 1 vote contre du groupe de l'opposition « Osny pour vous avec vous », 2 abstentions du groupe de l'opposition « Rassembler pour faire gagner Osny », la demande de dérogation au repos dominical sollicitée par le magasin « BABOU » pour une période de 5 ans.

2014.68 - URBANISME
TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE) – TARIFS
APPLICABLES POUR L'ANNEE 2015

Approuve à l'unanimité les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) sur le territoire de la commune applicables au 1^{er} janvier 2015.

DESIGNATION	TARIFS 2015	
	NN ¹	N ²
DISPOSITIFS PUBLICITAIRES ET PREENSEIGNES		
Dispositifs publicitaires dont la superficie est égale ou inférieure à 50 m ²	20,40 €	61,20 €
Dispositifs publicitaires dont la superficie est supérieure à 50 m ²	40,80 €	122,40 €
Préenseignes dont la superficie est égale ou inférieure à 50 m ²	20,40 €	61,20 €
Préenseignes dont la superficie est supérieure à 50 m ²	40,80 €	122,40 €
ENSEIGNES		
Les enseignes (<i>à plat, perpendiculaire, en drapeau, sur toiture ou terrasse</i>) dont la somme des superficies est inférieure ou égale à 12 m ²	EXONERATION	
Enseignes (<u>scellées au sol</u>) dont la somme des superficies est inférieure ou égale à 7 m ²	EXONERATION	
Enseignes scellées au sol dont la somme des superficies est supérieure à 7 m ² et inférieure ou égale à 12 m ²	20,40 €	
Toutes les Enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12 m ² et inférieure ou égale à 50 m ²	40,80 €	
Toutes les Enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 50 m ²	81,60 €	

Les enseignes, autres que celles scellées au sol, dont la somme des superficies est inférieure ou égale à 12m² sont exonérées de la taxe locale sur la publicité extérieure.

2014.69 – URBANISME
OBJECTIF TRIENNAL DE CREATION DE LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX 2014-2016

Approuve à l'unanimité :

- 1) l'engagement de la commune de réaliser au moins 68 logements sociaux sur la période 2014-2016.
- 2) la répartition des logements par type de financement définie ci-dessous :
 - jusqu'au 10 février 2015 (application du PLH intercommunal) : réalisation d'au moins 10% de PLAI et 30% de PLS,
 - du 11 février 2015 au 31 décembre 2016 (application de la loi Duflot) : réalisation d'au moins 30% de PLAI et 30% de PLS.

¹ Non numérique

² Numérique

2014.70 - SPORTS

« OSNY'SPORT – AIDE A LA LICENCE SPORTIVE » - RECONDUCTION DU DISPOSITIF – MODIFICATION DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE

Approuve à l'unanimité la reconduction du dispositif «Osny 'Sport- Aide à la licence sportive», ainsi que les modifications des conditions d'obtention de l'aide et adopte les nouveaux critères :

. Jeunes sportifs concernés : 6-14 ans / Quotient familial de 1 à 5/ une seule aide par famille,

. Adhésion inférieure à 100 € : 30 € / par famille et par an

. Adhésion supérieure à 100 € : 50 € / par famille et par an.

Ces aides seront directement versées aux différents Clubs sachant que chaque aide ne pourra excéder 50 % du montant de l'adhésion.

2014.71 - SPORT

MODIFICATION DES REGLEMENTS INTERIEURS DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DU STADE C. LEON

Approuve à l'unanimité la modification des règlements intérieurs des équipements sportifs et du stade C. Léon.

2014.72 - POLITIQUE DE LA VILLE ET VIE DES QUARTIERS : SUBVENTION SUR PROJET 2014, A VERSER A L'ASSOCIATION POUR LA COMMUNAUTE D'OSNY (ACO)

Approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 1000 € au titre des projets présentés à l'Association Culturelle d'Osny (ACO), représentée par Monsieur MOUGAMMADOU et ayant son siège social au bat G, Terrasse de la Ravinière, 95520 Osny.

2014.73 - SOCIAL

MODIFICATION DU DISPOSITIF RELATIF A L'ATTRIBUTION DE CARNETS DE TICKETS DE TRANSPORT LOCAUX DESTINES AUX SENIORS AGES DE 60 ANS ET PLUS, IMPOSABLES SUR LE REVENU.

Approuve à l'unanimité :

1) la modification du dispositif relatif à l'attribution de carnets de tickets de transports pour les seniors de 60 ans et plus, imposables sur les revenus à compter du 1^{er} juillet 2014.

2) l'attribution de carnets de tickets de transports, à raison d'un carnet de tickets par mois et dans la limite de 12 carnets par an, aux personnes dont le quotient familial correspond aux 5 premières tranches de la grille des quotients familiaux communaux, et moyennant une participation de 2.50 € par carnet.

2) le mode de délivrance semestriel de ces tickets de transport.

En cours de semestre la délivrance des carnets se fera au prorata des mois restants.

**2014.74 - SOCIAL
RECONDUCTION DES ATELIERS LINGUISTIQUES ET DE LA
CONTRIBUTION FINANCIERE ANNUELLE 2014-2015 DES
PARTICIPANTS.**

Approuve à l'unanimité la reconduction des ateliers linguistiques pour l'année 2014-2015 et la contribution financière de chaque stagiaire lors de l'inscription d'un montant de 20 € pour les cours dispensés trois fois par semaine au préfabriqué de l'école de Saint-Exupéry à compter du 15 septembre 2014.

**2014.75 - SCOLAIRE
SUBVENTION A L'ASSOCIATION « CENTRE ORNITHOLOGIQUE ILE
DE FRANCE » (CORIF) POUR UN PROGRAMME D'EDUCATION A
L'ENVIRONNEMENT DESTINE AUX SCOLAIRES**

Approuve à la majorité, 4 abstentions du groupe de l'opposition « Osny pour vous avec vous » :

La signature d'une convention de partenariat, avec le CORIF domicilié Maison de l'oiseau – parc Forestier de la Poudrerie – allée Eugène Burlot - 93410 Vaujours et représenté par son Président, Monsieur Guilhem Lesaffre, ainsi que le versement d'une subvention de 1400 € au CORIF, pour le programme d'éducation à l'environnement intitulé « le Voyage de la biodiversité le long des corridors écologiques » à destination de 2 classes élémentaires sur le 1er trimestre de l'année scolaire 2014-2015.

**2014.76 - SCOLAIRE
SUBVENTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE
L'ECOLE ELEMENTAIRE DE LA RAVINIERE**

Approuve à l'unanimité, le versement d'une subvention de 800 € à l'association sportive et culturelle de l'école élémentaire de la Ravinière afin de l'aider à financer le transport à Center parc dans le cadre du Prix National d'écriture des éditions Nathan remporté par une classe de CE1 de l'école élémentaire de la Ravinière.

**2014.77 - AFFAIRES GENERALES
ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Approuve à la majorité, 4 abstentions du groupe de l'opposition « Osny pour vous avec vous », le projet de règlement intérieur (consultable au secrétariat général).

**2014.78 - SERVICE VIE DES QUARTIERS
TARIFS DES ACTIVITES 2014-2015**

Approuve à l'unanimité les tarifs des participants pour les animations de l'année 2014-2015 :

Pour les sorties :

Tarif 1 : Forfait de transport Hors IDF / Vexin (sorties à la mer, etc.)	Enfant : 3,25€ Adultes : 6,55€
Tarif 2 : Forfait de transport en IDF / Vexin	Enfant : 2,20€ Adulte : 4,35€
Tarif 3 : Droits d'entrées (visites, parc, zoo, etc.)	40% des droits d'entrées Arrondi au 10 ^{ième} près
Tarif 4 : Droits d'entrées pour les sorties culturelles (Musée, théâtre, exposition, etc.)	25% des droits d'entrées Arrondi au 10 ^{ième} près

Les tarifs 1, 2 et 3 ou 4 peuvent se cumuler pour les sorties familles.

Pour les séjours et les mini séjours

- Tarif des séjours établi comme suit selon le quotient familial :

QUOTIENTS	TARIFS JOURNALIERS 2013 - 2014	TARIFS JOURNALIERS 2014 - 2015
	(POUR MEMOIRE)	APPLICABLES DU 01/07/2014 AU 31/08/2015
0 à 283 €	18,55 €	18,55 €
284 € à 365 €	22,10 €	22,10 €
366 € à 446 €	25,65 €	25,65 €
447 € à 528 €	29,45 €	29,45 €
529 € à 587 €	33,25 €	33,25 €
588 € à 620 €	34,90 €	34,90 €
621 € à 833 €	36,65 €	36,65 €
834 € et plus	38,50 €	38,50 €

- Tarif des mini – séjours : 5,45€ par jour et par participant.

Autres activités

tarif annuel pour les activités enfants et ados : 5,00€

tarif annuel pour les activités adultes : 5,00€

tarif pique-nique par enfant : 1,00€

tarif repas par enfant : 1,50€

Pour la K Fête

- boissons : boissons gazéifiées,
sodas, eau 0,70€ unitaire
- friandises diverses : 0,50€ unitaire
- café, thé : 0,40€ unitaire

2014.79 - CULTUREL

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DU VAL D'OISE AU TITRE DE L'AIDE A LA STRUCTURATION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECIALISES - ANNEE 2014

Approuve à l'unanimité, la demande de subvention, au taux maximum, auprès du Conseil Général du Val d'Oise, au titre de l'aide à la structuration des établissements communaux d'enseignement spécialisé.

2014.80 FINANCES

ADOPTION DE LA MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF POUR ALERTER SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Approuve à la majorité, 3 abstentions du groupe de l'opposition « Rassembler pour faire gagner Osny », la motion (consultable au secrétariat général) de soutien à l'Association des Maires de France.

Fait à Osny, le 4 juillet 2014.

Le Maire,



Jean-Michel LEVESQUE